

Dispositif de verrouillage des écrous de serrage sur leurs vis et notamment sur les cycles.

M. TULLIO CAMPAGNOLO résidant en Italie.

Demandé le 27 avril 1951, à 12^h 51^m, à Paris.

Délivré le 22 avril 1953. — Publié le 4 septembre 1953.

(Demande de brevet déposée en Italie le 29 avril 1950. — Déclaration du déposant.)

La présente invention se réfère à un dispositif pour empêcher des desserrages involontaires des écrous de serrage et réglage sur leurs vis dans les machines et appareils soumis à des vibrations. Il est question d'un dispositif qui peut trouver des applications avantageuses en toute branche de la mécanique, et plus particulièrement pour l'emploi dans les mécanismes de blocage des roues des cycles et analogues comportant un changement de vitesse.

Ce dispositif est caractérisé par au moins un ergot monté libre en un trou radial de l'écrou et épousant le filetage de la vis par un filetage correspondant de sa surface frontale intérieure. cet ergot étant soumis à l'action d'un ressort constitué de telle sorte qu'il exerce sur sa tête une pression propre à le tenir fortement pressé contre la vis. A ce ressort on peut donner une forme propre à le faire servir comme poignée, permettant une manœuvre facile de l'écrou.

Dans le dessin annexé un mode de réalisation de l'objet de l'invention est représenté à titre d'exemple, et comportant deux chevilles diamétralement opposées.

Dans ce dessin :

La figure 1 montre le dispositif en vue de côté, partiellement en coupe ;

La figure 2 est une coupe transversale suivant la ligne II-II de la figure 1.

Dans le mode de réalisation choisi et représenté en figure 1, sur l'extrémité filetée de la tige 1, qui peut, par exemple, être la tige traversant longitudinalement le moyeu de la roue arrière d'une bicyclette et servant suivant un système connu pour le blocage et le déblocage de cette roue, est vissé l'écrou 2 de forme conique. Pour empêcher le dévissage de cet écrou, deux trous transversaux 2¹ sont percés diamétralement opposés. Suivant l'invention, dans ces trous sont disposés des ergots 3, pourvus dans leur surface frontale intérieure d'un filetage 4 correspondant au filetage de la vis et s'engageant avec ce filetage, ces ergots sont tenus serrés contre

la vis par un ressort 5 en forme de poignée, qui par ses deux extrémités opposées pénètre en des cavités de section correspondante prévues dans la tête des ergots 3, en exerçant une forte pression axiale sur ces derniers. Pour éviter des mouvements de rotation des ergots dans leurs sièges, qui endommageraient le filet de la vis et des ergots, on prévoit des moyens qui sont propres à s'opposer à cette rotation, ces moyens dans le mode de réalisation représenté consistent en des surfaces latérales aplanies 3¹ de ces ergots et qui coopèrent avec des faces planes correspondantes de saillies 2² de l'écrou 2, vers l'intérieur des trous 2¹.

Il va sans dire que les détails de construction du dispositif peuvent varier en beaucoup de façons de ceux représentés dans le dessin et décrits ci-dessus, ce dispositif restant toujours dans le cadre de l'invention.

RÉSUMÉ

1° Dispositif pour empêcher des desserrages involontaires des écrous de serrage et réglage sur leurs vis dans les machines et appareils soumis à des vibrations et en particulier dans les cycles ou analogues, caractérisé par au moins un ergot monté dans un trou radial de l'écrou et épousant le filetage de la vis par un filetage correspondant de sa surface frontale intérieure, cet ergot étant soumis à l'action d'un ressort constitué de telle sorte qu'il exerce sur sa tête une pression radiale propre à le tenir fortement pressé contre la vis ;

2° Deux ergots diamétralement soumis à l'action d'un ressort unique ;

3° Le ressort à la forme d'une poignée de manière à servir pour la manœuvre de l'écrou ;

4° Le ressort à poignée pénètre dans des cavités de section correspondante pratiquée à la partie supérieure des deux ergots.

TULLIO CAMPAGNOLO.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-THIRION.

3 - 41178

Prix du fascicule : 100 francs.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention, Paris (15°).

